

Pointage contributions numériques

2 messages

Chef de Projet - Petites Villes de Demain - Trois-Bassins <pvd@ville-troisbassins.re>

31 décembre 2025 à 09:11

À : Lambert Dijoux <djk.lambert@gmail.com>
Cc : urbanisme2 <urbanisme2@ville-troisbassins.re>

Bonjour M. Dijoux,

Voici le récapitulatif des éléments reçus par voie électronique en Mairie.

Je vous ai joint l'ensemble des contributions en pièces jointes.

Nous avons reçu deux contributions vers 22H hier soir : je ne sais pas si nous pouvons les prendre en compte dans la mesure où l'arrêté clôturait l'enquête à 16H.

| Nom | Prénom | Date réception | Origine | Remarques |
|------------------|-----------------------|----------------|-----------------|----------------|
| JEAN DIT GAUTIER | Patrick | 04/12/2025 | Page Internet | |
| CARABIN | Marie-Claude | 05/12/2025 | Page Internet | |
| CENTON | Raïssa Marie Michelle | 11/12/2025 | Page Internet | |
| DUMAS | Boris | 17/12/2025 | Page Internet | |
| CUEFF | Gildas | 17/12/2025 | Page Internet | |
| SAUVIGNET | Hendrik | 29/12/2025 | Page Internet | |
| CHOURAQUI | Jessica | 30/12/2025 | adresse contact | |
| LEPVRIER | Marie-Delphine | 30/12/2025 | adresse contact | + pièce jointe |
| GILBOIRE | Romain | 30/12/2025 | adresse contact | |
| SADEYEN | Anaïs | 30/12/2025 | adresse contact | + pièce jointe |
| BLUKER | Mylène | 30/12/2025 | Page Internet | Après 16H |
| BAVOL | Solène | 30/12/2025 | Page Internet | Après 16H |
| Total | 12 | | | |

En vous en souhaitant bonne réception,

A votre disposition pour toute question.

Bien cordialement,

Chef de Projet - Petites Villes de Demain - Trois-Bassins

De: Ne pas répondre - Ville de Trois-Bassins <contact@trois-bassins.re>
Envoyé: jeudi 4 décembre 2025 19:09
À: pjdq13@gmail.com
Objet: Votre avis sur la révision du PLU

Indicateur de suivi: Assurer un suivi
État de l'indicateur: Avec indicateur

Nous vous remercions de votre contribution.

Ci-après le récapitulatif de votre message :

Nom / Prénom

PATRICK JEAN DIT GAUTIER

E-mail

pjdq13@gmail.com

Je donne mon avis :

J'exprime ma vive opposition au projet de mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) destiné à permettre la réalisation d'une opération de logements mixtes dans le secteur des Zattes, sur la commune de Trois-Bassins. Cette modification du PLU suscite une forte inquiétude dans le quartier pour plusieurs raisons détaillées ci-dessous.

1. Une dégradation irréversible du paysage et des espaces naturels

Le secteur des Zattes constitue un espace végétal essentiel pour le quartier et ses habitants. Le projet entraînerait :

- la défiguration du paysage,
- la destruction d'espaces naturels et de biodiversité,
- l'artificialisation importante des sols.

Ces transformations vont à l'encontre de la préservation environnementale du quartier, que vous avez si vaillamment défendu l'année dernière lors d'une réunion publique

2. Des infrastructures incapables de supporter un tel aménagement

Le quartier ne dispose pas des capacités nécessaires pour supporter une augmentation importante de la population :

- des routes saturées, étroites et inadaptées,
- Un carrefour d'accès à la route principale déjà dangereux en l'état et qui peut absorber l'entrée et la sortie quotidienne de plus de 120 nouvelles familles.
- La mairie n'a pas fait la preuve de son grand dynamisme et de sa réactivité pour la mise en état et l'entretien des chemins et rue existantes, comment pourra t elle gérer ce nouveau quartier. Ou alors faute de moyen elle le fera au détriment de l'ancien réseau routier.
- un réseau d'alimentation en eau fragile, et qui ne permet pas déjà au quartier d'avoir suffisamment de pression et de débit sur les heures de pointe.
- un système d'évacuation des eaux usées insuffisant, et qui déjà est sur le point d'être totalement saturé. Une évacuation par camion 2 fois par semaine des eaux usées, crée déjà un coût énorme à la commune et donc par ricochet aux taxes locales. Comment faire et à quel coût peut on penser absorber les écoulements de 120 nouveaux logements.

Un tel projet dégraderait durablement la qualité de vie et les conditions de sécurité, en entraînerait l'augmentation des taxes, pour de nombreux foyers qui ont du mal financièrement.

3. Une absence totale de concertation avec les habitants

Aucune réunion dans le quartier, ni consultation ou échange formel n'a été proposé aux habitants. Cette absence de concertation provoque un sentiment d'exclusion et de non-respect, les riverains découvrant un projet avancé sans y avoir été associés.

4. Risques de modifications futures du PLU non explicités

À la lecture du dossier d'enquête, on peut craindre :

- des déclassifications ultérieures de parcelles agricoles ou naturelles, les bruits courrent que certains auraient des projets, et au regard de ce qui se passe sur les parcelles agricoles au-dessus de ce quartier, laisse planer un sérieux doute sur leur avenir agricole réel !!
- l'ouverture à d'autres projets immobiliers non annoncés, et qui se feraient sur le principe de combler les fameuses "dents creuses" urbaines.
- un effet domino sur l'ensemble du secteur.

5- aucun gain pour le quartier actuel:

Quel sera le rapport négatif/positif donc quel gain pour le quartier actuel? aucune nouvelle structure de confort. Pas d'ère de ramassage scolaire supplémentaire, pas de liaison en bus de ville complémentaire envisagée, aucun commerce de proximité prévu. Il nous avait déjà été annoncé sur les constructions de la souris chaude des commerces qui n'ont pas vu le

jour. Pas sur qu'un marchand de vélo ou de matériel de surf soit un gain pour les habitants !!

De plus le manque de transparence renforce mon opposition au projet.
Cordialement

RGPD

J'accepte la politique de confidentialité.

Chef de Projet - Petites Villes de Demain - Trois-Bassins

De: Ne pas répondre - Ville de Trois-Bassins <contact@trois-bassins.re>
Envoyé: vendredi 5 décembre 2025 18:55
À: Mcarabin743@gmail.com
Objet: Enquête publique mise en compatibilité du PLU - ZATTES

Indicateur de suivi: Assurer un suivi
État de l'indicateur: Avec indicateur

Nous vous remercions de votre contribution.

Ci-après le récapitulatif de votre message :

Nom / Prénom

Marie Claude Carabin

E-mail

Mcarabin743@gmail.com

Je donne mon avis :

Le projet est certes important pour la construction des logements sociaux . C'est une nécessité au vu de la crise du logements et le mal logement. + de 100000 demandes es souffrance. Les dalo avec un délai de 1 an pour le traitement. Cependant. 40 logements sociaux pour des ressources modestes et bénéficiaires des minima sociaux et le reste 70 autres sont destinés a qui?? Comment vont être distribué ces logements. Et les parcelles autour seront accessibles a qui ??? Grande . Ravine risque de devenir un . Saint Gilles bis. Prenez vous en compte des besoins des jeunes qui ont toujours grandit dans ce quartier.??? Ils sont obligé d'aller voir ds du privé .. La transparence ?? A qui profite ce genre de projet au final ?? J'espère que cette enquête sera prise en compte est juste une procédure légale dans le cadre d une rhi. J'espère que les habitants seront écoutés . Entendus et compris Merci

RGPD

J'accepte la politique de confidentialité.

Chef de Projet - Petites Villes de Demain - Trois-Bassins

De: Ne pas répondre - Ville de Trois-Bassins <contact@trois-bassins.re>
Envoyé: jeudi 11 décembre 2025 08:54
À: raissa.centon@hotmail.fr
Objet: Enquête publique mise en compatibilité du PLU - ZATTES

Indicateur de suivi: Assurer un suivi
État de l'indicateur: Avec indicateur

Nous vous remercions de votre contribution.

Ci-après le récapitulatif de votre message :

Nom / Prénom

CENTON Raissa Marie Michelle

E-mail

raissa.centon@hotmail.fr

Je donne mon avis :

Bonjour,

Je trouve le projet très intéressant mais nous souhaitons que les habitants puissent être propriétaire des logements prévus.

Faites comme nos parent on pu faire avec des locations ventes.

Cela nous aiderai beaucoup la population avec des faibles revenus garantir un habitat pour leur famille.

Prenez également en compte la tranquillité et la ruralité de notre quartier qui souhaite le rester.

RGPD

J'accepte la politique de confidentialité.

Chef de Projet - Petites Villes de Demain - Trois-Bassins

De: Ne pas répondre - Ville de Trois-Bassins <contact@trois-bassins.re>
Envoyé: mercredi 17 décembre 2025 15:02
À: borisdumas1@gmail.com
Objet: Enquête publique mise en compatibilité du PLU - ZATTES

Indicateur de suivi: Assurer un suivi
État de l'indicateur: Avec indicateur

Nous vous remercions de votre contribution.

Ci-après le récapitulatif de votre message :

Nom / Prénom

Boris DUMAS

E-mail

borisdumas1@gmail.com

Je donne mon avis :

Bonjour,

Je vous remercie pour la réunion publique très intéressante consacrée à l'OAP chemin des Zattes.

J'ai porté à la connaissance de la commune de Trois-Bassins par courrier du 27 juillet 2025 mon intérêt à titre personnel pour cette opération et en particulier les 8 lots au Nord-Est en partie haute de ce projet destinés à la construction de maison individuelle sur des terrains communaux et du Territoire de l'Ouest.

Cette opération portée par un aménageur public peut être, sous conditions, une réelle opportunité d'améliorer l'existant, l'environnement, le cadre de vie et le bien-être des habitants de ce quartier.

A cet effet, dans ce secteur préservé et déjà doté d'un quartier vivant, les enjeux suivants d'aménagement durable sont à prendre en compte et satisfaire :

- ♣ - l'alimentation en eau potable pour tous, en quantité et qualité suffisante
- ♣ - L'assainissement des eaux usées domestiques
- ♣ - L'accès à l'eau d'irrigation pour la végétalisation massive du secteur et l'alimentation saine locale (potagers, vergers), en particulier en développement la réutilisation des eaux de pluie (quand il pleut), des eaux grises, des eaux usées traitées éventuellement ou en favorisant un accès maîtrisé et contrôlé au réseau mixte ILO (pour ne pas favoriser le développement excessif du secteur)
- ♣ - La gestion des eaux pluviales de ruissellement et les risques d'inondation ou de coulée de boues
- ♣ - La mise en œuvre de l'Urbanisme Favorable à la Santé (UFS) au travers notamment des aspects suivants :
 - o Végétalisation massive par l'assurance et contrôle de la mise en place effective :
 - ♣ d'arbres de haute tige suffisants (chaleur, UV, cadre de vie, biodiversité...) et de capacités d'irrigation suffisantes
 - ♣ d'une surface minimale suffisante dédiée aux espaces verts (40 % minimum de l'unité foncière selon le règlement, plus si possible)
 - o Optimisation et gestion économique et parcimonieuse de la ressource en eau : utilisation des eaux de pluie, des eaux grises et/ou éventuellement des eaux usées traitées pour l'arrosage des espaces verts et des autres usages permis, mousseur d'eau, etc.
 - o Prévision d'espaces pour des potagers/vergers individuels et collectifs
 - o Mobilités actives (chemin piéton/vélo, chemin de randonnée...) et connexion de la zone avec un réseau général de mobilité active (vers saint leu et la saline)
 - o Energie solaire en toiture : photovoltaïque et eau chaude sanitaire
 - o Paysage et esthétique général
 - o Propreté, hygiène publique et cadre de vie : espaces publics de qualité, propres et sans dépôts sauvages de déchets
 - o Vue dégagée depuis les logements sans vis-à-vis ou trop grande promiscuité
 - o Architecture saine qui permette de répondre à l'ensemble des enjeux de l'UFS : tri des déchets, gestion des biodéchets, mobilité électrique, énergie renouvelable, isolation phonique et thermique, chaleur, luminosité, orientation, ombrage, potager/verger, économie d'eau, utilisation des eaux usées et des eaux de pluie, toiture végétalisée si besoin, matériaux, couleurs, etc.
 - ♣ - La consolidation du cahier des prescriptions architecturales, environnementales et Paysagères au regard de ces principes d'UFS et son respect concrètement dans les faits

- - Si possible, l'amélioration de l'existant ou la mise en œuvre de mesures compensatoires pour l'ensemble du secteur en ce qui concerne notamment les eaux et réseaux, la propreté, l'hygiène publique et la lutte contre des dépôts sauvages de déchets (enjeu+++ dans le quartier actuel et donc induit par les habitants actuels), les mobilités actives, la végétalisation massive (eau)...
- - La prise en compte des inquiétudes des habitants actuels

Enfin, le projet pourrait aussi s'inscrire dans une démarche de label d'éco-quartier à condition que cela apporte un réel « plus » et que cela ne retarde pas la procédure.

RGPD

J'accepte la politique de confidentialité.

Chef de Projet - Petites Villes de Demain - Trois-Bassins

De: Ne pas répondre - Ville de Trois-Bassins <contact@trois-bassins.re>
Envoyé: mercredi 17 décembre 2025 18:21
À: gcueff@gmail.com
Objet: Enquête publique mise en compatibilité du PLU - ZATTES

Indicateur de suivi: Assurer un suivi
État de l'indicateur: Avec indicateur

Nous vous remercions de votre contribution.

Ci-après le récapitulatif de votre message :

Nom / Prénom

Cueff Gildas

E-mail

gcueff@gmail.com

Je donne mon avis :

Je suis contre ce projet.

L'état n'y est d'ailleurs pas favorable d'après le commissaire enquêteur.

Il est disproportionné par rapport aux réalités du quartier enclavé.

Les problèmes de circulation liés à la dangerosité de la route principale pour y accéder, d'écoulement des eaux, de traitement des eaux usées et de distribution de l'eau

De plus, une partie des terrains n'est pour l'heure pas constructible (au-dessus d'Attd Quart Monde).

La politique nationale n'incite pas à déclasser ce genre de parcelle pour du bâti.

Il serait plus opportun de construire sur la parcelle constructible des logements à prix modérés pour les familles du quartier.

De plus la problématique agricole est également posée pour ce projet démesuré.

Un développement : oui, mais pas dans cette configuration.

Merci de bien vouloir intégrer mon avis à vos consultations.

Cordialement,

CUEFF Gildas

RGPD

J'accepte la politique de confidentialité.

Commune de trois bassins Direction générale

De: Chef de Projet - Petites Villes de Demain - Trois-Bassins
Envoyé: lundi 29 décembre 2025 09:17
À: Commune de trois bassins Direction générale
Objet: TR: Enquête publique mise en compatibilité du PLU - ZATTES

Bonjour Nadège,

En mon absence et en l'absence de Colette, aurais-tu la gentillesse d'imprimer le mail ci-dessous et de le transmettre à M. DIJOUX, le Commissaire enquêteur qui sera dans le bureau des élus entre 14H et 16 aujourd'hui ?
En t'en remerciant,

Bien cordialement,



Lénaïc VELUT

Chef de projet Petites Villes de Demain

pvd@ville-troisbassins.re

Std. 0262 24 80 03 - M. 06 92 67 90 92

Hotel de Ville : 2, rue du Général de Gaulle - 97426 Les Trois-Bassins

www.ville-troisbassins.re



De : Ne pas répondre - Ville de Trois-Bassins <contact@trois-bassins.re>

Envoyé : vendredi 26 décembre 2025 19:09

À : hendrik.ocean@gmail.com

Objet : Enquête publique mise en compatibilité du PLU - ZATTES

Nous vous remercions de votre contribution.

Ci-après le récapitulatif de votre message :

Nom / Prénom

Hendrik SAUVIGNET

E-mail

hendrik.ocean@gmail.com

Je donne mon avis :

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Suite à notre échange le mardi 2 décembre 2025 au local ATD Quart Monde durant votre permanence, je vous adresse ci-dessous mon avis sur le projet des Zattes.

Je précise que j'ai pris le temps de consulter l'ensemble du dossier avant de rédiger mon avis.

Le projet semble vouloir répondre à une demande croissante de logements et une volonté de développer le littoral de Trois-Bassins.

Cependant, je suis opposé à ce projet du fait de la dimension excessive de la version présentée :

- Le projet en l'état prévoit de doubler la capacité de logements du quartier en l'espace de 5 ans, ce qui paraît aberrant et fortement impactant pour les résidents actuels du quartier.
- Les infrastructures actuelles ne sont pas adaptées pour supporter une augmentation importante d'habitants et de véhicules : routes étroites et souvent vétustes ; parkings et bas-côtés des chemins saturés ; réseau d'alimentation en eau déjà limité ; système d'évacuation des eaux usées à la limite de ses capacités...
- Les nuisances occasionnées par des travaux de cette envergure vont être invivables pour les résidents durant de longues

années (5 à 10 ans minimum) : passage incessant de camions sur les routes déjà encombrées, nuage de poussières permanent, nuisances sonores liées aux chantiers, risque d'inondation et de dégradation du chemin des Cactus (principal axe routier du quartier) dû à l'artificialisation des sols, etc

- A cela s'ajoute la défiguration du paysage et la transformation radicale de ce quartier paisible, jusqu'alors intégré à l'environnement naturel environnant.

- Enfin, il y a un risque fort de rompre la tranquillité des habitants du quartier, ainsi que la cohésion et le vivre-ensemble des résidents actuels.

Le projet actuel doit par conséquent être revu dans son ensemble et nécessite une consultation préalable de l'ensemble des résidents du quartier, afin de répondre en priorité à leurs attentes !

Cordialement

RGPD

J'accepte la politique de confidentialité.



Outlook

Enquête publique dans le cadre de la déclaration de projet des Zattes - Ville de Trois-Bassins

À partir de Jessica Chouraqui <jessyjess12@hotmail.com>

Date Mar 2025-12-30 07:37

À Commune de trois bassins Contact <contact@ville-troisbassins.re>

Bonjour,

Après la lecture du projet je déclare m'opposer au projet tel qu'il est présenté.

Le quartier littoral sud bénéficie actuellement de calme et d'une bonne entente entre les habitants.

Le projet tel qu'envisagé doublerait la population du quartier, alors que les routes sont déjà vétustes et les systèmes d'eau et d'évacuation déjà saturés.

À ça se rajouteraient entre 5 et 10 ans de nuisances dues aux travaux, de bruit de poussière et de passages de poids lourds, de risques d'inondations et de coulées de boue.

Le paysage du littoral change énormément, nous voyons apparaître de nouveaux immeubles, mais ce projet ne correspond en rien à ce qui s'est fait jusqu'à présent ni aux besoins réels de la population actuelle du littoral de Trois Bassins.

Je souhaite que ce projet soit revu entièrement afin de préserver la qualité de vie des habitants du quartier et limiter l'impact de travaux et d'augmentation de la population non raisonnée.

Vous remerciant de prendre en compte ce courrier dans les résultats de votre enquête,

Cordialement,

Jessica Chouraqui

OBSERVATION - PROJET-(CHEMIN DES ZATTES)

**Monsieur et Madame LEPVRIER Franck
1 Allée des Grenadiers
97426 Trois-Bassins**

**Mail : franck.lepvrier@gmail.com
Tel : 06 92 30 48 18 ou 06 93 13 88 88**

**Monsieur le commissaire Enquêteur
DPMECPLU/ Les Zattes
Mairie de Trois-Bassins
2 Rue du Générale de Gaulle
97426 – La Réunion**

À Trois-Bassins le, 29 décembre 2025

Objet : Observation - Projet - (Chemin des Zattes)

Monsieur,

Nous, Monsieur et Madame LEPVRIER Franck, résidant au 1 Allée des Grenadiers à Trois-Bassins, souhaitons attirer votre attention sur plusieurs éléments importants concernant l'état actuel de notre quartier, avant même d'aborder le projet d'aménagement du secteur (Chemin des Zattes).

Notre quartier, situé Rue des Bananiers et Allée des Grenadiers, demeure à ce jour inachevé et insuffisamment sécurisé pour les riverains existants :

- Les travaux engagés ne sont pas terminés
- La voirie n'est pas finalisée
- Notre servitude d'accès n'est pas aménagée (chemin non bétonné, absence d'emplacement prévu pour les boîtes aux lettres)
- La circulation reste difficile et parfois dangereuse en raison du manque de largeur des voies, aucune double voie n'a été prévue pour permettre un croisement sécurisé des véhicules,

- L'absence de signalisation claire à la sortie de la Rue des Bananiers vers la Rue des Cactus pose un réel problème de sécurité.(Les habitants ne respectent pas la priorité à droite en absence de panneaux pour les personnes sortant de la Rue Des Bananiers).

Nous constatons également la présence régulière de déchets déposés par certains riverains sur une parcelle appartenant à la commune, située à l'entrée de la servitude, en face directe de notre terrasse. Cette situation perdure en raison de l'absence de panneaux d'interdiction et de signalisation adaptée, ce qui favorise les dépôts sauvages. Ces nuisances portent atteinte à notre cadre de vie et soulèvent des problèmes de propreté, de salubrité et de sécurité.

La situation est identique pour le terrain cédé par la mairie, situé en surplomb du nôtre, qui n'est plus entretenu depuis deux ans et sur lequel s'accumulent de nombreux déchets.

Avant d'engager un nouveau projet d'aménagement d'envergure, il nous semble indispensable que la commune termine et sécurise les aménagements existants, afin de garantir la sécurité et la qualité de vie des riverains déjà installés.

POSITION SUR LE PROJET : AVIS DÉFAVORABLE

Notre parcelle cadastrée n°878, située en limite immédiate des parcelles AE472 et AE473, serait directement impactée par le projet tel qu'il est présenté.

Après lecture, nous émettons un avis défavorable pour les raisons suivantes :

Points négatifs pour notre terrain :

- Implantation possible des constructions en limite de propriété (0 m)
- Hauteurs de bâtiments importantes, pouvant atteindre 12 mètres sur les rochers
- Vis-à-vis direct sur notre habitation et notre jardin
- Densification excessive du secteur avec environ 111 logements
- Travaux lourds nécessaires, notamment le dérochement, susceptibles, d'engendrer nuisances, vibrations et risques

Points positifs envisageables dans le cadre d'un projet futur amélioré :

- Amélioration de la voirie
- Modernisation des réseaux, aménagement plus cohérent du secteur
- Protections adaptées pour les riverains existants

Nos demandes pour un projet futur respectueux :

- Recul réel des constructions par rapport à notre terrain à 10 mètres
- Bande tampon végétalisée
- Absence totale de fenêtres et balcons orientés vers notre propriété
- Préservation de notre vue sur l'océan
- Mesures de protection strictes pendant les travaux
- Nous demandons la finalisation complète du quartier préalablement à tout nouveau projet, comprenant l'aménagement d'une double voie, des dispositifs de sécurité adaptés aux fortes pluies, une gestion réglementée des déchets, l'augmentation des capacités de stationnement, la sécurisation de la circulation par l'élagage des végétaux, la création d'un espace dédié aux boîtes aux lettres et l'amélioration de l'éclairage public.

Conclusion :

Nous exprimons un **avis défavorable** au projet tel qu'il est présenté. Nous restons toutefois ouverts à une version future du projet, à condition qu'elle soit réellement respectueuse des riverains actuels et qu'elle s'inscrive dans une logique d'aménagement cohérente, sécurisée et durable.

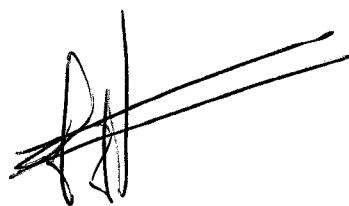
Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Monsieur LEPVRIER Franck



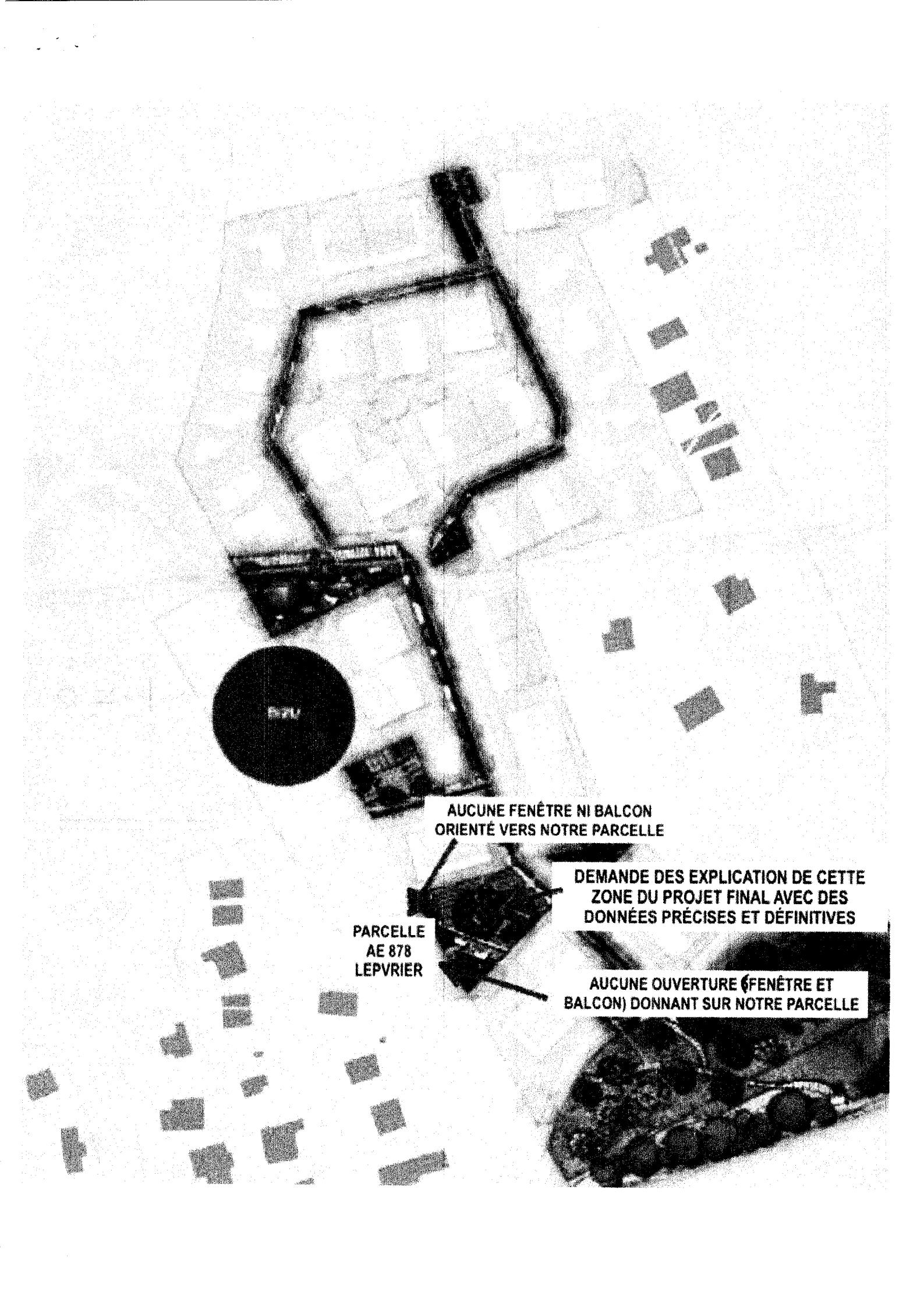
Propriétaires de la parcelle n°878

Madame LEPVRIER Marie-Delphine



Ci-joint :

- Des captures d'écran annotées permettant de localiser notre parcelle n°878 et de préciser nos demandes,
- Un plan correspondant au deuxième scénario, retenu par la mairie de Trois-Bassins au regard de plusieurs critères environnementaux et programmatiques, suite à la première phase d'observations du projet « Chemin des Zattes » (voir nos annotations).



PARCELLE
AE 878
LEPVRIER

AUCUNE FENÊTRE NI BALCON
ORIENTÉ VERS NOTRE PARCELLE

DEMANDE DES EXPLICATION DE CETTE
ZONE DU PROJET FINAL AVEC DES
DONNÉES PRÉCISES ET DÉFINITIVES

AUCUNE OUVERTURE (FENÊTRE ET
BALCON) DONNANT SUR NOTRE PARCELLE



A l'enquêteur Public mise en compatibilité du PLU Secteurs des ZATTES

À partir de RDG <rd.gilboire@gmail.com>

Date Mar 2025-12-30 00:53

À Commune de trois bassins Contact <contact@ville-troisbassins.re>

Bonjour,

Étant habitant du littoral , on a était surpris par l'annonce un peu étouffer de ce projet, qui mentionne que la population du littoral était tous d'accord.

Pour ma part et celle de mon entourage ce n'est pas le cas vue qu'on a eu aucune information auparavant.

Il a y a un gros problème sur les communiquer de la mairie qui ne parvienne jamais à la population.

Concernant le projet Secteurs des Zattes plusieurs questions se pose :

-La population du quartier du littoral est un endroit où une identité est ancré, et y crée 110 logements quels garantie la mairie assure la continuité de son identité?

-Pour qui ces logements? Certes la population à besoin de logement , dont des anciens habitant qui veulent revenir sur le quartier, mais la réel question est à qui serait destiné ces logement ? Pourrais vous assurer que la population des trois bassins serait réellement prioritaire

-Pourquoi tant de logement PRIVE (plus ou moins 70), que de logement Social, la loi indique bien un minimum de 40% de social. Pourquoi pas en prioriser plus de pourcentage ?

- Serait il possible de prévoir plutôt une portion en location-ventes ?

-L'entrer du quartier qui accueille déjà une centaine de famille , y a-t-il déjà eu une discussion sur comment gérer l'absorption des trajet routiers de cette entrer de la grande ravine, qui a déjà connu des travaux en 2023/2024 mais qui reste une zone où les accident persiste.

- Pour les futurs constructions, il n'est pas mentionner la hauteur de faïtage de ces logements. L'environnement des maison déjà présent on était pris en Compte?

-Il est dit que des espaces vert serait créer. Comment ça serait possible vu que la cote est aride et très peu de pluie y tombe ? Y a t-il eu une concertation sur les conditions réel de la météo du littoral pour que ces plantes resteront aussi exotique, sans utiliser une énorme quantité d'eau? L'eau est déjà chère sur la commune

- Est ce qu'il a eu une étude de dimensionnement des services des eaux (déjà pas au normes pour un débit constant sur le habitant actuel), et aussi une étude sur les assainissement qui sont déjà saturer? (Non, on a déjà eu la réponse en participant à la réunion du 16 décembre 2025).

- En parlant des assainissement et des eaux les tarifs ne font que grimper a la hausse, beaucoup trop depuis ces 5 dernier années , on nous fait impacter les trajet des camion de vidanges qu'on vois passer dans le quartier , pourquoi ne pas prendre le problème au coeur du sujet et voir avec les Entités concernées pour faire station avec une capacité réel pour tous les habitant du quartier et futur

-On habite a coter d'une source naturelle d'eau , les service en capte sur le littoral mais n'est pas utiliser en premier lieu pour ces habitant, on en envoi pour d'autre commune et nous on perçois ceux d'ailleurs , pourquoi ne pas prioriser la population des trois bassins avant ?

- En parlant de cette EAU venant d'ailleurs , Sur le tarif des EAUX la mairie devrait intervenir pour dégraissier ce barèmes agressif de prix auprès de la créole, une famille ne peu en 2025 recevoir une facture d'eau 300euro avec 154 euro d'assainissement(qui ne reflète en aucun cas l'eau recycler), en ne bois pas d'eau ?

Un sujet ou la population vieillissante du littoral ne passeront plus à coter en 2026

-UN POINT important les eaux pluvial , c'est déjà un gros point que la population a déjà eu a faire lors de passage de cyclone et de gros averses , la « gestion intégrée des eaux pluviales » mentionnés sur le schéma a la page 68 du document 2 Mec Zattes ne mentionne aucune solution pour palier a ce problème qui est déjà un danger , quel garantie avez vous pour les habitants autour de votre futur projet ?

Je ne serait pas contre que des logements soit bati et q'une dynamique se créer avec un petit commerce si implantant via ce projet,

Mais que la mairie revois le **nombre de logement à la baisse**,

Que la communication général et même important avec la population du littoral et même de tous trois bassins ne soit pas que sur les réseaux sociaux,

Et surtout qu'elle s'occuper de prendre de réel décision sur les points de la **mise aux normes des infrastructures** pour ça population habitants et futurs ne seront pas impacter.

Merci

GILBOIRE Romain

72 A Chemin des cactus
97426 Les Trois-Bassins

Bonjour,

Je souhaite exprimer mon avis sur le projet d'aménagement qui visent à construire des logements sociaux et des logements privées dans le quartier de la Grande Ravine Littoral.

Je suis défavorable à ce projet.

Dans un premier temps, mon opposition vient du fait que le quartier va encore changer de « face » avec une construction qui n'est pas une simple habitation mais un projet immense avec un changement définitif du quartier. Nous allons devenir une « mini ville ». Il y en a déjà aux alentours, St Leu, Pointe de Trois Bassins... Le paysage a déjà beaucoup changé. Et encore plus avec une énorme construction sur ce qui était auparavant la vue mer depuis le quartier. Cet endroit n'était pas qu'une « vue » mais aussi un lieu de passage pour les pêcheurs traditionnels et pour les baigneurs qui connaissent l'endroit.

L'envie de préserver l'environnement fait aussi parti des raisons qui font refuser ce projet.

Nous n'avons pas besoin de ce projet. Il vise à construire une centaine de logements dans un lieu isolé. Les habitants n'ont pas besoin d'une centaine de logements, du bruit des inconvénients que les travaux vont occasionner, et des inconvénients sur le long terme (entre autres des embouteillages pour que 200 familles sortent du quartier le matin, écoles, magasins etc).

On parle de logements sociaux, est-ce que les jeunes qui sont prêt à avoir leur famille ou à quitter le nid familial pourront en bénéficier ? Je doute de cela. J'en doute car l'attribution des logements sociaux prendra en priorité des personnes dans le besoin. Les jeunes ou les moins jeunes du quartier ou ceux désirant se réinstaller dans le quartier pour diverses raisons (proximité de la famille, valeur du quartier, souvenir d'enfance, proximité travail et loisir...) auront-ils la priorité sur une famille de cinq enfants venant d'ailleurs ? de Saint Denis, Saint Paul ou Saint Pierre ? J'ai conscience que ces familles doivent trouver un logement et je le leur souhaite mais dans un quartier isolé, ces familles trouveront-elles leur place ? Loin des avantages qu'offrent les villes, les lieux déjà aménagés pour une population plus dense ?

Ma pensée n'est pas de priver des personnes venant d'ailleurs d'un logement mais de préserver ces terres d'un développement rapide et de priver des personnes issues du quartier qui tiendront à vivre ici, d'un potentiel de terre, qu'on pourra leur vendre, leur louer... quand ils seront prêts. Quand ils seront prêts. Cela a beaucoup d'importance pour moi. Construire pour construire ne sert à rien. Débloquer des terrains supplémentaires alors que ceux constructibles ne sont pas encore tous utilisés n'est

pas logique. La demande de logement dans notre quartier n'est pas aussi grande que le nombre de logement qui seront proposé dans ce projet. Donc ce projet n'est pas un projet pour les habitants du quartier ou ceux à proximité.

Pas tout les jeunes issues de ce quartier voudront vivre ici mais une partie le voudra. Ceux qui essayent de revenir, les jeunes qui ne veulent pas le quitter et les plus jeunes encore enfants vont grandir et parmi eux aussi certains voudront rester. Faire ce projet, c'est condamner la possibilité de projet de vie dans ce quartier dans l'avenir. Un avenir proche. Si tous les morceaux de terre sont construits, où mettra-t-on ces personnes qui voudront un petit bout de terrain pour construire leur case ? On débloquera d'autre terrain, dans un autre quartier, dans une autre ville pour les loger ? C'est déplacer le problème et d'autres personnes auraient aimer y vivre. C'est déplacer les gens sans forcément le vouloir.

De nombreuses familles du bas de la Rivière à St Denis ont été déplacées pour créer des logements sociaux et ces familles qui en avait aussi besoin de logement décent n'ont pas été replacées dans les logements créés. Elles ne sont jamais revenues dans leur quartier car les logements ont été attribués à d'autre personnes venant d'ailleurs. Je sens dans les discours des gramouines, et des anciens enfants, la tristesse d'avoir quitté ce lieu en espérant y revenir et qui n'ont pas pu. Cela montre que le mouvement de notre quartier pour préserver notre vie, nos valeurs, notre lieu n'est pas un combat bête. Les répercussions existeront pour nous génération actuelle de nouveaux adultes et les enfants encore petits.

Voilà, nous voyons ce projet comme une hypothèque sur l'avenir. Des habitations se ferons, mais je préfère que les gens aient choisi d'habiter ici et que les constructions se fassent au fur et à mesure, ce qui serait moins contraignant aussi pour l'environnement qu'une grosse construction rapide. Les nouvelles constructions et la prise en compte de la nature est un problème actuel. Les sols sont de plus en plus imperméables. On retire la végétation, l'eau glisse. Cela engendre des glissements de terrain, inondations, coulées de boue... C'est déjà le cas dans le quartier depuis que les terrains en amont ont été défrichés. Plusieurs habitants ont vu leur maison remplie de boue et l'eau a glissé sur le chemin telle une rivière lors du cyclone de février 2025. Cela n'était jamais arrivé. Ca montre encore les impacts directs de défricher rapidement de grand morceau de terre.

Laissez encore du répit à la Terre et à nous par la même occasion.

Cette vision de développement du quartier que j'ai ? est finalement le développement qu'on avait connu jusqu'il y a pas si longtemps. Un développement plus respectueux de la population et de la nature de l'environnement.

Cette vision, vise aussi à espérer que certaines valeurs se transmettent de génération en génération et de voisinage à voisinage. Une certaine de personnes qui s'installent

d'un coup rend compliqué ce fameux « vivre ensemble », respecter les habitudes existantes, faire connaissance...

Ces valeurs qui se perdent : entraide, respect des habitudes de chacun, discussion, partage, savoir-faire, échange de connaissance, amitié...

Ici le coq chante le matin et le bruit des vagues se fait entendre la nuit. Un grondement incessant qu'on ne peut arrêter. Alors pourquoi essayer d'arrêter le coq qui chante ? Celui-ci ne fait-il pas parti des bruits ambients ? Les petits enfants d'antan ont-ils moins bien dormi que les petits enfants d'aujourd'hui à cause du chant du coq ?

Les 77 logements privées vont être pris par les ultras riches (il ne faut pas se mentir).

Faire croire que ceux qui auront plus de moyens pourront les acheter, c'est faire rêver. Ces logements seront à des prix inaccessibles même pour les plus riches. Il faudra être immensément aisé pour y accéder donc cela ne correspond pas non plus à nos attentes.

Par ailleurs, les habitants à proximité de ce chantier vont être gênés et des monuments bien ancrées vont se retrouver au milieu de cette masse d'habitation tel que le temple Malbar. La petite boutique centenaire de la Souris Chaude a déjà disparu sous un immeuble gigantesque. Les couleurs chatoyantes de la petite boutique manquent déjà dans le paysage. Heureusement que les histoires de nos gramouines et de nos parents continuent à faire vivre la petite boutique dans nos souvenirs.

Ce projet ne correspond pas aux attentes des habitants du quartier, aux valeurs que nous tentons de préserver et qui se perdent avec le développement économique de l'île.

L'île de La Réunion comme le Monde entier devrait revenir à des développements moins agressifs pour l'environnement, prendre en compte les populations environnantes et préserver les valeurs existantes lorsqu'elles ont survécu dans certains lieux. Aujourd'hui, je crains ce projet pour mon quartier mais j'ai peur pour l'avenir de l'île en général.

Fait à Trois Bassins le 26/11/2025

Anaïs Sadeyen

Arrivé hors délai.

Enquête publique mise en compatibilité du PLU - ZATTES

N Ne pas répondre - Ville de Trois-Bassins<contact@trois-bassins.re>
À : bluker.mylene@gmail.com

Mar 30/12/2025 22:01

Nous vous remercions de votre contribution.

Ci-après le récapitulatif de votre message :

Nom / Prénom

Bluker mylene

E-mail

bluker.mylene@gmail.com

Je donne mon avis :

Bonjour

C'est un super projet

Je souhaite que cela se réalise

Surtout pour les familles en atti d'un logement

Merci

Bonne continuation

RGPD

J'accepte la politique de confidentialité.

Arrivé dans l'état

Enquête publique mise en compatibilité du PLU - ZATTES

N Ne pas répondre - Ville de Trois-Bassins <contact@trois-bassins.re>
À : solenegaelle82@gmail.com

Mar 30/12/2025 22:43

Nous vous remercions de votre contribution.

Ci-après le récapitulatif de votre message :

Nom / Prénom

Solene Bavol

E-mail

solenegaelle82@gmail.com

Je donne mon avis :

Je suis pour ce projet car c'est un endroit où j'ai toujours souhaité habiter se serait intéressant d'avoir des logements et si possible des location vente

RGPD

J'accepte la politique de confidentialité.